

N° 105

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 20 AVRIL 1970

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Goode, au nom de M. Howard (Okanagan Boundary), appuyé par M. Guay (Saint-Boniface), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-206, Loi concernant la sécurité aérienne, qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au comité permanent des pêches et des forêts du Bill C-204, Loi modifiant la Loi sur les pêcheries.

M. Davis, appuyé par M. Macdonald (Rosedale), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au comité permanent des pêches et des forêts.

Il s'élève un débat;

(A cinq heures de l'après-midi, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(4) du Règlement)

(Avis de motions)

M. Godin, appuyé par M. Gauthier, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier la possibilité d'établir une loi selon laquelle chaque citoyen canadien, sans travail ni capital, devrait recevoir un revenu minimum garanti en vue de reconnaître de façon pratique la dignité, la valeur et les droits économiques de la personne humaine, dans le contexte de la vie économique de la nation; que le montant requis au paiement du revenu minimum garanti soit réservé à même la production nationale de manière à